

AXE Organisation des soins de santé et des services sociaux

Dans une perspective de territorialité, d'interdisciplinarité et d'intersectorialité, les travaux de l'axe **visent l'étude du système de santé et de services sociaux (SSS) afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations habitant tout le territoire québécois (régions urbaines, rurales et éloignées)**. Ils accordent une attention particulière aux personnes en situations de vulnérabilité, rejoignant ainsi l'un des principes défendus par l'OMS et trouvant écho au sein du Programme national de santé publique 2015-2025 du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec (MSSS). Nous porterons une attention plus particulière aux aspects de la qualité, de l'accessibilité, de la continuité, de l'efficacité et de la sécurité des soins en SSS déployés sur les territoires du Québec. Les travaux de recherche portent, à la fois sur les services publics, privés (incluant les coopératives de soins de santé) et communautaires (liés au domaine de la santé) existants dans le but de mener au développement de services mieux adaptés aux réalités territoriales, que ceux-ci soient dispensés à la population en général ou aux populations en situations de vulnérabilité.

Les recherches menées dans cet axe s'arriment bien avec le concept de santé durable et de territorialité, pierre angulaire du **RISUQ**. En effet, pour le mieux-être de la communauté sur tout le territoire québécois un ensemble d'interventions visant les trois grandes dimensions d'un continuum de services doivent être déployées. Dans un premier temps, il faut prévenir, à l'aide d'actions universelles ou visant des groupes plus spécifiques de la population, les problèmes de santé physique ou psychosociaux. Il faut ensuite guérir les personnes atteintes par une maladie ou par des difficultés psychosociales puis soutenir les personnes vivant avec une condition chronique, notamment pour s'assurer que celles-ci puissent accomplir leurs rôles sociaux et participer à la vie en société. Pour que ce continuum de services fonctionne de façon efficace, une attention particulière doit être apportée à la façon dont ceux-ci sont organisés et gérés.



En s'inspirant du modèle écologique, les chercheurs de l'axe orienteront leurs travaux sur les grands « sous-systèmes » qui composent le système de la SSS. Au plan **macro** et **exosystémique**, les chercheurs s'intéressent à l'étude des facteurs contextuels liés aux politiques publiques et aux législations, ainsi qu'à leur influence sur l'organisation des soins en SSS sur tout le territoire québécois (p. ex : la part du financement du MSSS allouée aux activités de promotion et de prévention en santé). Le niveau **mésosystémique** est abordé en s'attardant aux facteurs liés à l'offre et à la dispensation des soins en SSS, en tenant compte des réalités territoriales (milieux urbains, ruraux et éloignés), dans lesquels l'offre de services se déploie.

En outre, le continuum de services touche à une dimension **microsystémique**, qui porte sur les acteurs formels ou informels (professionnels, proches aidants et patients-partenaires) qui sont interpellés dans la dispensation des soins de SSS sur le territoire québécois. En effet, l'implication de chacun d'entre eux est essentielle, dans des conditions optimales, à la fois pour leur bien-être et pour une offre de soins et de services adaptée. Finalement, un tel fonctionnement intégré soulève des enjeux éthiques, notamment au point de vue de la confidentialité, du respect de la capacité d'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité et du fréquent recours à des approches plus normatives, lesquelles peuvent avoir pour conséquence de renforcer les inégalités de santé.

L'axe et ses trois thèmes

Prenant appui sur ce cadre d'analyse en trois niveaux, trois thèmes de recherche sont proposés pour faire vivre la programmation de recherche de l'axe sur l'organisation des soins de santé et des services sociaux (OSSS) et ainsi contribuer au mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois.

Thème 1

Les politiques publiques et la territorialité

Depuis les années 70, l'OSSS est placée sous la responsabilité de l'État, qui l'a ainsi façonné, en utilisant plusieurs leviers différents. Les chercheurs de ce thème s'intéressent à ces leviers, soit aux moyens que l'État peut utiliser pour : assurer, modifier, évaluer et améliorer la structuration et le fonctionnement du réseau de la SSS. Pour agir sur ceux-ci, l'État peut utiliser divers moyens législatifs, économiques et fiscaux, informatifs et communicationnels ou encore plus conventionnels, telles les politiques publiques formelles, les stratégies de gestion, etc.

Les travaux s'intéressent à ces divers « instruments » qui encadrent l'OSSS par exemple aux modifications successives de la Loi sur la SSS et aux fusions d'établissements qui en ont découlé. En termes de politiques publiques, les travaux portent une attention particulière sur les politiques issues des différents secteurs de l'activité publique (p. ex. : santé, éducation, affaires municipales, etc.) qui influencent la façon dont les soins et les services sont configurés ou transformés. Les impacts particuliers de ces changements sur les populations des territoires seront appréhendés. Finalement, les chercheurs du thème étudient également l'inter-influence entre les politiques publiques, l'OSSS et le bien-être de la population.



Thème 2

Les trajectoires de soins et des services sociaux et la territorialité

Les travaux menés par les chercheurs interdisciplinaires de ce thème portent sur la dispensation des SSS sur les territoires urbains, ruraux et éloignés du Québec. Les recherches portent sur les trajectoires de SSS pour des personnes en situations de vulnérabilité, en raison d'une situation de santé physique ou mentale, en alliant une analyse tenant compte de la territorialité. Les notions d'accessibilité, de continuité de soins et de services, d'intersectorialité et de maillage entre les services de proximité et des services spécialisés ou surspécialisés sont au cœur des travaux de ce thème. En étudiant les trajectoires dans une perspective de territorialité, l'OSSS pourra être améliorée pour la population québécoise, avec une attention particulière pour les personnes en situations de vulnérabilité, en visant notamment l'adaptation des soins de SSS pour les populations vivant en contexte d'éloignement ou d'isolement.

Thème 3

La santé des acteurs formels et informels et territorialité

Les travaux des chercheurs de ce thème portent sur les acteurs du système de SSS dans le domaine de la santé, soit ceux qui dispensent les soins et les services sur les territoires urbains, ruraux et éloignés du Québec. Les recherches portent d'une part sur la santé - physique et mentale - des acteurs du système de SSS, qu'ils soient professionnels au sein du système, des intervenants en milieu communautaire (touchant au domaine de la santé) ou des proches-aidants qui offrent un soutien informel dans le domaine de la santé. Par ailleurs, les questions éthiques liées à la dispensation des soins de santé et des services sociaux feront également l'objet des travaux de recherche de cet axe. L'éthique des soins et des services et la place de la délibération éthique dans le système de SSS sont des objets d'étude dans ce thème.